

Le 10 mars 2006

Lettre ouverte à Monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

Monsieur le Ministre,

La langue est l'un des biens les plus précieux qu'une communauté humaine et qu'un individu possèdent. Inscrite au cœur de la culture, elle joue un rôle déterminant dans la constitution de l'identité individuelle et collective. En tant que ministre, vous avez la responsabilité qu'elle soit enseignée aux élèves du Québec non seulement pour que soient satisfaits leurs besoins immédiats de communication, mais aussi et surtout afin qu'ils développent les connaissances et les habiletés nécessaires à sa pleine maîtrise<sup>1</sup>. En effet, nous savons que l'élaboration de la pensée, l'acquisition et la construction de connaissances vont de pair avec le développement d'une solide compétence langagière.

Depuis des décennies, la population du Québec se désole des piètres compétences langagières de trop de jeunes diplômés du secondaire. Plus récemment, on s'est inquiété du niveau de compétence en français écrit et oral des futurs enseignants, qui ont pourtant réussi, rappelons-le, les examens prescrits par votre ministère pour la sanction des études secondaires et collégiales.

Contrairement à l'opinion répandue, votre ministère détient l'essentiel du pouvoir sur l'enseignement du français : il édicte les programmes d'études, contrôle les examens de certification, accrédite le matériel scolaire du primaire et du secondaire, et détermine les orientations fondamentales des programmes de formation à l'enseignement.

Pourtant, l'équipe responsable des programmes de français du primaire, du secondaire et de l'éducation aux adultes (niveaux pré-secondaire et secondaire) de votre ministère ne compte aucun spécialiste reconnu par la communauté des chercheurs et des professeurs de ce domaine. Elle tente de valider son travail par diverses consultations auprès d'enseignants et d'universitaires.

---

<sup>1</sup> Ce texte adopte l'orthographe rectifiée adoptée par l'Académie française en 1990.

C'est dans un esprit constructif que bon nombre d'entre nous ont pris part à ce processus. Nous avons étudié les projets soumis en nous référant à la fois à notre connaissance des recherches en didactique du français et à la situation de l'enseignement-apprentissage du français. Cependant, ces consultations n'ont pas constitué une collaboration digne de ce nom : elles se sont résumées à quelques rencontres par an, sans préparation ni suivi. Certains des spécialistes du milieu universitaire, sans doute jugés trop critiques, ont même été tenus à l'écart de ces consultations.

Depuis 2001, à diverses reprises, plusieurs d'entre nous ont relevé les carences des programmes en voie d'élaboration ou adoptés par vos prédécesseurs. Par exemple, le 21 octobre 2002, sept des huit professeurs de didactique du français qui enseignent dans les programmes de formation des futurs enseignants du secondaire ont signalé à la responsable du Ministère les grandes faiblesses de la version provisoire du programme de français du premier cycle du secondaire (voir, entre autres, *Le Devoir*, 2 févr. 2003; *La Presse*, 10 févr. 2003). Les objectifs du programme du premier cycle du secondaire adopté en 2004 avaient été unanimement jugés irréalistes lors des consultations, mais ils n'ont pas été revus. Pourquoi ?

Il est temps que cesse l'improvisation actuelle. En 1994 et 1995, le MEQ adoptait, après plusieurs années de chantier, des programmes pour le primaire et le secondaire qui exigeaient du corps enseignant des changements importants autant dans la façon d'enseigner que dans les contenus d'apprentissage. Pour mettre en œuvre ces programmes, les enseignants ont été peu accompagnés – ils peuvent en témoigner – et à peine commençaient-ils à se les approprier que d'autres sont venus les remplacer. Les manuels achetés à partir de 1997 ont été changés en 2005 au coût d'environ 100 \$ par élève ! Il s'agit là d'un gaspillage énorme d'énergies et de fonds publics, alors même que les contraintes budgétaires limitent le soutien pédagogique et les services aux élèves. Rien dans l'actuelle réforme des curriculums n'imposait un tel remue-ménage.

Le nouveau programme du primaire a été rendu officiel en 2001; celui du premier cycle du secondaire, en 2004. À notre avis, ils constituent un recul sur plusieurs points par rapport aux précédents. Au seul chapitre de l'enseignement de la grammaire, celui du primaire contient des erreurs et d'importantes lacunes (*Le Devoir*, 29 août 2001). Plusieurs spécialistes de l'enseignement de la lecture ont aussi dénoncé les insuffisances et les confusions de ce

programme (Pierre et Godard dans *Québec français*, 2002; Pierre dans la *Revue des sciences de l'Éducation*, 2003).

Malgré ses intentions généreuses, le programme du secondaire adopté en 2004 est un effroyable fourretout rempli d'approximations et d'erreurs, notamment en ce qui concerne l'enseignement de la compréhension en lecture et de la communication orale. Nos étudiants, futurs enseignants, sont frappés de son manque de clarté et de cohérence. Que faut-il enseigner et à quel moment du cycle, et comment articuler les différentes composantes du cours de français ? Il semble qu'il ne faille pas attendre de votre ministère la réponse à de telles questions.

Monsieur le Ministre, nous enseignons, pour la plupart d'entre nous, dans des universités québécoises, qui depuis trente ans, qui depuis quinze ans, qui depuis quelques années, dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants de français. Nos travaux sont reconnus par la communauté scientifique nationale et internationale, et nous sommes en contact avec des enseignants et leur association, l'AQPF. On ne peut prétendre que nous vivons dans une tour d'ivoire, que nous ne sommes que des théoriciens coupés de la pratique. Nous connaissons bien l'enseignement du français au Québec — autant ses dérives que ses succès —, nous connaissons le milieu enseignant et les élèves d'aujourd'hui au moins aussi bien que les fonctionnaires de votre ministère. Quand nous lisons leur prose « métaphorique », nous avons l'étrange impression que ce sont eux qui vivent sur une autre planète, tant le portrait qu'ils font des élèves est angélique et tant les objectifs d'apprentissage des programmes sont irréalistes ([http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/prog\\_formation\\_sec1ercycle/index.htm](http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/prog_formation_sec1ercycle/index.htm)).

Pour être scientifiquement valables et socialement acceptables, les programmes d'études du gouvernement québécois devraient tenir compte des acquis de la recherche et des recommandations des organismes compétents, dont le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission des programmes d'études et la Commission des États généraux de l'éducation de 1996, vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec. Comment se fait-il que plusieurs des problèmes soulevés par ces instances depuis longtemps ne trouvent pas encore toutes les réponses satisfaisantes dans les nouveaux programmes ?

Monsieur le Ministre, il faut dès maintenant mettre sur pied une commission permanente chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre, de la validation et de la modification des programmes d'études. Cette *Commission permanente des programmes d'études* devrait être composée d'experts universitaires, nommés après consultation, d'enseignants mandatés par leur association et redevables devant elle, et de responsables du Ministère, comme cela se fait en France, en Suisse romande et en Belgique francophone. Cela rendrait le processus plus transparent et plus crédible. De même, il est nécessaire de revoir la procédure d'approbation des manuels scolaires et d'élaboration des examens certificatifs afin qu'elle soit appliquée rigoureusement, à partir de critères éprouvés (*Le Devoir*, 3 juin 2001, p. A10).

Par ailleurs, l'examen des programmes nous a convaincus de la nécessité que soit mis en place un programme de formation continue des enseignantes et enseignants de français sous la responsabilité des universités et des commissions scolaires afin de soutenir le corps enseignant dans les changements importants visés par la réforme des curriculums. Un tel programme avait été implanté lors de la réforme de 1979, mais il n'existe plus aujourd'hui. Il est urgent de créer un groupe de travail sur la formation continue qui associera les spécialistes de l'enseignement-apprentissage du français des milieux universitaire et scolaire.

Monsieur le Ministre, vous signerez bientôt le programme de français du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire; nous vous exhortons à demander préalablement l'avis d'experts. Il en va de l'avenir de l'enseignement du français au Québec et de la formation des citoyens que sont les adolescentes et adolescents.

Nous souhaitons vivement votre réponse et nous sommes disponibles pour vous rencontrer.

Suzanne-G. Chartrand, professeure, Université Laval, porte-parole des signataires

Raymond Blain, enseignant de français au secondaire

Christiane Blaser, chargée de cours, Université Laval

Giselle Boisvert, conseillère pédagogique, Regroupement des centres d'éducation des adultes,  
Montréal

Jean-François Boutin, professeur, UQAR

Godelieve Debeurme, professeure, Université de Sherbrooke  
Annie Desnoyers, responsable des mesures de soutien en français écrit, Université de Montréal  
Olivier Dezutter, professeur, Université de Sherbrooke  
Louisette Emirkianian, directrice des études supérieures, dép. de linguistique et de didactique des langues, UQÀM  
Érick Falardeau, professeur, Université Laval  
Carole Fisher, professeure, UQAC  
Odette Gagnon, professeure, UQAC  
Lucie Godard, professeure, UQÀM  
Bernard Harvey, professeur, UQAT  
Manon Hébert, professeure, Université de Montréal  
Jean-Claude Huot, professeur, UQAR  
Lizanne Lafontaine, professeure, UQO  
Marlène Lebrun, professeure, Université Laval  
Monique Lebrun, professeure, UQÀM  
François Lépine, responsable de formation pratique, Université Laval  
Marie-France Morin, professeure, Université de Sherbrooke  
Marie Nadeau, professeure, UQÀM  
Marie-Christine Paret, professeure honoraire, Université de Montréal  
Régine Pierre, professeure, Université de Montréal  
Reine Pinsonneault, professeure, UQÀM  
Karine Pouliot, étudiante à la maîtrise en didactique du français, Université de Montréal  
Suzanne Richard, professeure, Université de Sherbrooke  
Claude Simard, professeur, Université Laval  
Noëlle Sorin, professeure, UQTR  
Rémi Tremblay, réviseur linguistique  
Hélène Ziarko, professeure, Université Laval

copies conformes :

Monsieur Pierre-Yves Béland, président de la Commission des programmes d'études

Monsieur Jacques Bordeleau, directeur général de la CRÉPUQ

Madame France Boucher, présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française (OQLF)

Monsieur Conrad Ouellon, président du Conseil supérieur de la langue française (CSLF)  
Madame Arlette Pilote, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français du Québec (AQPF)  
Monsieur Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation  
Médias écrits et électroniques